

# Submission #8

## Informations personnelles

**Nom** Sanmalme Aristide DABIRE

**Organisation** Commission nationale pour l'UNESCO du Burkina Faso

**Courriel** sanmalme@yahoo.fr

**Pays / région** Burkina Faso/Afrique de l'Ouest

**Genre** Masculin

**Comment définiriez-vous le groupe d'acteurs auquel vous appartenez ?** À titre individuel

## Questions

**1. Quelles sont les questions prioritaires que le cadre de l'universalité de l'internet devrait aborder dans chacune de ces cinq catégories ?**

---

**Droits** - Liberté d'expression et d'information garantie ; - Devoir de respecter le droit d'autrui (questions sécuritaires, diffamation, etc.) ; - Organisme de régulation existant (au Burkina Faso, le Conseil supérieur de la Communication : CSC) ; - Organisme de protection des données informatiques (au Burkina Faso, la Commission de l'Information et des Libertés : CIL).

---

**Ouverture** - Ouverture démocratique ; - Pluralité des thèmes et des sujets ; - Création des sites d'information, des blogs, etc.

---

**Accessibilité** - Disponibilité du réseau internet, qualité du signal, coûts maîtrisés ; - Internet est accessible à tous à travers le téléphone portable, l'ordinateur portable et de bureau, la tablette, etc.

---

**Participation de multiples acteurs** - Participation massive de la population aux débats en ligne (Hommes et femmes politiques, étudiants, etc.) ; - Diversité de points de vue, partage d'expériences, conseils, détente, business. - Devoir pour les acteurs de diffuser les informations à caractère public, plutôt que de faire de la censure préjudiciable aux utilisateurs, notamment les administrations publiques.

---

---

Indicateurs transversaux    Internet est une toile ouverte à tous, un outil de travail utilisé par toutes les couches sociales.

## 2. Connaissez-vous des indicateurs que vous aimeriez ajouter au cadre d'indicateurs DOAM ?

---

Droits -

---

Ouverture -

---

Accessibilité -

---

Participation de multiples acteurs -

---

Indicateurs transversaux -

## 3. Quels sont selon vous les plus grandes lacunes concernant les données et les documents exigés pour le suivi de l'universalité de l'internet et des principes DOAM ? Quelles approches permettraient de les combler, selon vous, dans votre pays, votre région ou votre domaine de travail ?

---

Droits    Méconnaissance des textes en la matière. Pour ce faire, il faut diffuser et expliquer les lois qui garantissent, par exemple, la liberté d'expression et d'information des internautes, des bloggeurs. Il faut organiser également des journées portes ouvertes sur les Organismes de régulation de l'information et de protection des données informatiques pour mieux les faire connaître au grand public. Les quatre autres catégories sont liées à la catégorie « DROIT ».

---

Ouverture -

---

Accessibilité -

---

Participation de multiples acteurs -

---

Indicateurs transversaux -

## 4. Quelle est votre expérience ou votre point de vue concernant les indicateurs de l'internet liés aux aspects de genre et à la question des enfants et des jeunes ?

Au Burkina Faso, la proportion d'utilisation d'internet est à égalité à tous les niveaux. Hommes, femmes, jeunes tous utilisent internet aujourd'hui suivant les centres d'intérêts personnels ou professionnels. Les enfants consultent généralement internet à l'insu des adultes. Ce qui constitue un sérieux handicap pour leur éducation.

En matière de création de site web et de blogs, cela est majoritairement l'œuvre des hommes. Mais l'accessibilité est

pour les deux cas, hommes et femmes, à part égale. Ces créations sont régies par des lois et tout ce qui est publié est régulé.

### **5. Comment pensez-vous pouvoir utiliser le cadre d'indicateur pour l'universalité de l'Internet une fois qu'il aurait été développé ?**

DROIT :

- Publie le cadre.

OUVERTURE :

- Trouver un mécanisme de vulgarisation.

ACCESSIBILITÉ :

- Minimiser les frais y afférents.

PARTICIPATION DE MULTIPLES ACTEURS :

- Organiser des séances de restitution.

INDICATEURS TRANSVERSAUX :

- Procéder par une évaluation.

### **6. Comment pensez-vous que d'autres parties prenantes pourraient utiliser le cadre ?**

DROIT :

- Publie le cadre.

OUVERTURE :

- Trouver un mécanisme de vulgarisation.

ACCESSIBILITÉ :

- Minimiser les frais y afférents.

PARTICIPATION DE MULTIPLES ACTEURS :

- Organiser des séances de restitution.

INDICATEURS TRANSVERSAUX :

- Procéder par une évaluation.

### **7. Veuillez ajouter tout commentaire qui pourrait aider l'UNESCO à élaborer le cadre d'indicateurs.**

Pour s'appropriier le cadre, il faut le diffuser et l'expliquer aux internautes et aux autorités pour qu'ils comprennent la portée des indicateurs et pour que chacun en ce qui le concerne, sache à quoi s'en tenir en cas de dérapage.

### **8. Veuillez télécharger ici tout document que vous jugez utile.**